



**sommet mondial sur
la société de l'information**
Genève 2003 - Tunis 2005



Document WSIS-II/PC-2/CONTR/15-F

21 février 2005

Original: français

AFE - Agir en Faveur de l'Environnement



Communication sur le développement des nouvelles technologies en Mauritanie, présentée par le Président de l'ONG Agir en Faveur de l'Environnement, Mr. Ahmed Vall BOUMOUZOUNA, lors du PrepCom-2 de la phase de Tunis du Sommet Mondial sur la Société de l'Information Genève, Palais des Nations Unies du 17 au 25 février 2005.

Nombre de page : 1 à 5

La Mauritanie s'est résolument engagée dans la voie de la maîtrise des technologies nouvelles de l'information et de la communication en vue d'en tirer le plus grand avantage et d'en faire un outil privilégié au service du développement économique et social et de la lutte contre la pauvreté.

En effet, le développement des applications électroniques, la numérisation, la convergence des technologies, le développement du réseau Internet, la déréglementation des marchés et la mondialisation de l'économie ont donné lieu à l'émergence de la société de l'information.

De nos jours, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont une part prépondérante dans les économies en matière de transactions commerciales et d'investissement, d'accélération de la production et de la croissance et en faveur du développement économique et social.

Il est convenu aujourd'hui, que ces applications appelées nouvelles technologies ont un impact très favorable dans tous les domaines de la vie et permettent d'améliorer sensiblement les méthodes de travail et la productivité des sociétés qui les adoptent. Le réseau mondial, constitué de l'interconnexion des systèmes à l'échelle mondiale a abouti à l'émergence de la société de l'information.

Cet état de fait, a amené les autorités du pays à croire que les technologies nouvelles, adaptées à la réalité mauritanienne, peuvent jouer un rôle très profitable pour le développement économique et social surtout que cette conviction émane d'une prise de conscience du retard cumulé en ce domaine, mais aussi des opportunités qu'offre cette révolution technologique pour franchir les étapes décisives dans le combat contre l'ignorance et le sous-développement.

L'engagement du Président de la République Son Excellence Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya, en faveur de l'acquisition du savoir et des technologies nouvelles modernes constitue un gage de réussite de cette orientation. D'ores et déjà, le gouvernement a impulsé de manière significative, le développement des secteurs des télécommunications et de l'Internet avec la libéralisation progressive de ces secteurs et leur ouverture à la concurrence.

En effet, d'importantes reformes ont été introduites dans le secteur des télécommunications et ont abouti à la mise en place d'une autorité de régulation indépendante pour garantir la libre concurrence, à la séparation des postes et télécommunications, à l'ouverture du marché à la concurrence avec l'octroi de deux licences pour l'exploitation de réseaux GSM, et plus tard à l'ouverture du capital de l'opérateur historique à un partenaire stratégique. En outre, le pays s'est connecté dès 1998 au réseau Internet.

Dans ce cadre, le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministère chargé des Technologies Nouvelles a élaboré une stratégie nationale de développement des technologies nouvelles pour la période 2002-2006.

Avant l'adoption de cette stratégie, la Mauritanie avait déjà franchi des étapes décisives dans la perspective de l'appropriation progressive des technologies nouvelles. Ainsi, des mesures essentielles ont été prises dans ce sens :

- La création, dès 1990 d'un cadre institutionnel : la Commission nationale de l'Informatique, dont la mission générale est l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière d'informatique, suivi en 1998 de la création d'un centre Internet pour l'administration en vue de promouvoir l'utilisation de cet outil au sein de l'administration;
- La mise en place d'une autorité de régulation indépendante chargée entre autres, du suivi de la libéralisation du secteur des télécommunications et de l'application de la règle de la libre concurrence dans ce domaine
- L'attribution de deux licences GSM (juin 2000)
- L'ouverture du capital de la MAURITEL (opérateur historique des télécommunications) à un partenaire stratégique;
- Création en septembre 2001, du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministère chargé des Technologies Nouvelles (SETN) responsable de la promotion et du développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- La mise en place d'un cadre juridique et d'un régime incitatif qui comprend une politique d'accès aux services universels régulés ainsi que l'élaboration d'une stratégie de développement des télécommunications en milieu rural;
- Le développement de l'accès à l'Internet à Nouakchott ainsi que dans les capitales régionales ;
- L'exonération du matériel informatique à l'importation ce qui réduit les coûts du matériel informatique (2001);
- Le succès du projet SYDONIA qui est une application des échanges électroniques dans la gestion des opérations de douanes;

La stratégie de développement des technologies nouvelles s'inscrit dans la perspective de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui constitue la politique première de toutes les politiques nationales.

Elle vise à créer les conditions favorables à l'insertion de la Mauritanie dans la société globale de l'information.

Cette stratégie qui s'étale sur une période de quatre ans (2002-2006), s'articule autour de huit axes stratégiques dont sept axes prioritaires et un axe supplémentaire dit "moteur" à caractère transversal par rapport aux sept premiers :

1. Développement des moyens d'accès pour tous à la société de l'information
2. La valorisation des ressources humaines
3. La modernisation de l'Etat par l'outil numérique;
4. L'adaptation des capacités institutionnelles et juridiques au contexte technologies nouvelles
5. Le développement de l'utilisation des technologies nouvelles dans le secteur privé
6. Le développement des contenus numériques et la visibilité de la Mauritanie sur le web
7. Les appuis technologiques sectoriels
8. La gouvernance générale du secteur des technologies nouvelles (axe "moteur")

L'objectif de la stratégie nationale est de donner une impulsion au développement national, par l'introduction, l'internalisation et l'utilisation rapide et adaptée des technologies nouvelles dans tous les secteurs de l'économie, à tous les niveaux de la société et sur toute l'étendue du territoire national.

Il s'agit d'assurer l'accès de tous les acteurs du développement en Mauritanie et; ultérieurement de tous les mauritaniens aux technologies nouvelles. Cette initiative favorisera la croissance économique, donnera une grande impulsion à l'éducation et à la lutte contre l'ignorance, la maladie et la pauvreté en général.

Le premier résultat tangible de la mise en œuvre de la stratégie est la vulgarisation de l'utilisation des technologies nouvelles, aussi bien au niveau du public, qu'au niveau du secteur privé et de la société civile, le renforcement et l'agrandissement de l'espace Internet web Mauritanien en langue Arabe comme en langue française ainsi que le renforcement des connexions et des échanges entre toutes les régions du pays. De plus, la création du centre de formation et d'échange à distance a permis d'assurer une formation continue pour le personnel de l'administration publique sur les technologies nouvelles, de favoriser les échanges d'information dans tous les domaines et l'ancrage de l'utilisation des applications électroniques au niveau du secteur public et privé. Ces ressources aideront la Mauritanie à se rendre plus autonome et plus concurrentielle sur le marché local, régional et international et lui permettront de devenir plus visible, plus présente et mieux connue.

L'infrastructure des télécommunications en général et de l'Internet en particulier a été relativement faible au début des années 2000. Cependant, ces deux dernières années ont connu un développement spectaculaire de l'utilisation du téléphone mobile et fixe et une demande croissante sur la connexion Internet. Néanmoins, le taux de pénétration des équipements informatiques reste très faible

par rapport à la demande et ce en dépit des facilités accordées par les pouvoirs publics à travers l'exonération à l'importation du matériel informatique.

Cette situation résulte de la grande disparité entre Nouakchott et le reste du pays qui prive ses populations de l'Internet, mais aussi, du fait que la plupart des sites MR sont en français donc inaccessibles aux mauritaniens moyen et que la bande passante qui donne accès au réseau Internet mondial reste trop étroite face au nombre croissant des utilisateurs.

Il est certes difficile de donner une situation exacte sur le développement des technologies nouvelles en Mauritanie compte tenu de l'absence de données statistiques fiables. Une telle situation ne peut être que provisoire ou approximative.

Cependant, les indicateurs ci-après peuvent donner une idée sur le développement des nouvelles technologies en Mauritanie :

- Le nombre des utilisateurs de l'Internet a passé de plus de 15.000 en 2002 à plus de 40.000 en 2004 ;
- Le nombre de fournisseur d'accès Internet (FAI) a passé de cinq FAI en 2002 à 15 FAI en 2004 ;
- Le nombre de cybercafés a passé de plus de 40 en 2002 à plus de 120 en 2004 ;
- Le nombre des institutions équipées de serveurs Internet, qui étaient plusieurs dizaines en 2002 a quadruplé en 2004 ;
- Le nombre de sites Internet a passé de quelques centaines de sites en 2002 à environ mille en 2004
- Le niveau de pénétration de l'Internet a augmenté sensiblement ;
- La téléphonie mobile GSM est passée de 130.000 abonnés après la première année d'existence à 500.000 abonnés environ en 2004, face au téléphone fixe qui a passé de 25.000 abonnés en 2002 à 250.000 abonnés environ en 2004.

La société civile mauritanienne, qui ambitionne de tirer le maximum de profit des opportunités offertes par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, s'est organisée dans un rassemblement autour du forum de la société civile qui constitue désormais un cadre dans lequel les organisations peuvent se familiariser avec l'utilisation des NTIC en vue d'accéder à la société de l'information.

Elle envisage de renforcer les capacités de fonctionnement, d'organisation et de conception du forum avec l'appui des pouvoirs publics et des partenaires étrangers afin d'assurer une meilleure intégration dans le monde de l'information à travers la maîtrise de cet outil devenu indispensable pour la réalisation de ses objectifs.

Ainsi, le nombre des adhérents au forum de la société civile a atteint le chiffre de 450 associations, ONG et coopératives féminines, 45 journaux de la presse libre et 35 communes.

Une autre institution joue un rôle important dans le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication en Mauritanie, il s'agit du Centre d'Accès à l'Information (CAI) auprès de l'université de Nouakchott.

Ce centre qui est le produit d'un partenariat fructueux entre l'Université de Nouakchott et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), contribue au développement des méthodes modernes d'exploitation et d'enseignement par les TIC et à la conception des sites Internet et leur hébergement. Son apport dans le renforcement des capacités institutionnelles et scientifiques est très probant.

C'est ainsi qu'il a soutenu et héberger 450 abonnés en associant les acteurs de la société civile à l'image de l'ONG "[Agir en Faveur de l'Environnement](#)" (AFE), [l'Association Secours Net](#) et accueille 453 étudiants et chercheurs, accédant à l'information scientifique et technique via Internet.

En guise de conclusion, on peut dire que le développement de nouvelles technologies de l'information et de la communication en Mauritanie, s'ouvre sur des perspectives prometteuses compte tenu de la volonté affirmée des hautes autorités du pays par le biais d'une réglementation adaptée qui encourage la concurrence dans le marché de l'informatique et de l'accès à l'Internet, une politique d'accès universel aux services de base y compris le téléphone, une situation économique favorable, un potentiel touristique très important, une société civile naissante qui aspire à bénéficier des bienfaits de NTIC et l'université de Nouakchott qui peut constituer un pôle de compétence dans l'enseignement et l'exploitation de nouvelles technologies de l'information et de la communication

Avant de terminer, je voudrai au nom de l'ONG, Agir en Faveur de l'Environnement (AFE), en sa qualité de membre fondateur de l'organisation de la société civile africaine (OSCA), du réseau international des femmes d'Afrique et de la diaspora (RIFAD) et point focal pour la Mauritanie, de lancer un appel à la société mondiale de l'information afin d'introduire, dans ses activités, un volet santé en faveur de l'Afrique qui doit comporter une formation en matière de lutte contre le VIH-SIDA à travers l'organisation des ateliers d'initiation aux techniques d'informer, d'éduquer et de communiquer pour changer les comportements des communautés.